

Formation aux points de contrôle de la rénovation de l'éclairage extérieur dans le cadre des opérations standardisées

🕒 DURÉE : 1 jour (7 heures)

09h00-12h00 13h00-17h00

PUBLIC

Chefs d'entreprise, stagiaires, salariés d'entreprises, contrôleurs techniques

EFFECTIF

Maximum 12 participants

PRÉ-REQUIS

Etre un professionnel du bâtiment expérimenté, être salarié, stagiaire ou en cours d'embauche d'un organisme de vérification accrédité par la COFRAC ou en cours d'acquisition, maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit.

NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas

MOYENS ET PÉDAGOGIQUES

Support papier ou numérique

VERIFICATION D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.

La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de sa satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests.

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

PROFIL FORMATEUR

Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT
Réfèrent technique : Cyril DUBOURG
Réfèrent pédagogique : Cyril DUBOURG

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo...)
EPI non requis pour cette formation

ACCESSIBILITE

Nous contacter.
Réfèrent handicap : Cyril DUBOURG

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de :

- Identifier les non-conformités et les contre performances liées aux travaux de rénovation des éclairages extérieurs
- Connaitre le contexte réglementaire, les référentiels, les critères techniques et matériaux utilisés.
- Identifier les points de contrôle de l'audit COFRAC

PROGRAMME

Définitions, rappels et contexte

- Rappels efficacité lumineuse et rendements
 - Lumens
 - LOR
 - ULOR
 - DLOR
 - ULR
- La protection IP, définition, norme
- Définition de la performance
- Zoom sur les différents types d'éclairage existants
- Le CAS N°1 et CAS N°2
- Durée de vie conventionnelle

Diagnostics et environnement des travaux

- Secteur d'application
- Flux lumineux total et puissance totale du système
- Eclairage existant :
 - Eclairage public extérieur
 - Eclairage existant d'ambiance urbaine
 - Eclairage existant privé
- Schémas d'installation : exemples

Points de contrôle

- Preuve de dépose
- Preuve de mise en place
- Preuve de quantité et caractéristiques
- Preuve documentaire
- Les kWh cumac en cas N°1 et cas N°2
- Exemples de documents contractuels type

QCM de validation des acquis

V1 du 15/05/2024

WWW.ECOFOR.fr – 465 Chemin de Cante Perdrix - 83300 DRAGUIGNAN

contact@ecofor.fr

CYRIL DUBOURG - Organisme de formation sous déclaration N° 93060837106 délivrée par le préfet de la région PACA

Siret : 532 852 332 00057 - TVA intracommunautaire : FR 15 5328